



Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans  
Canton de Chateauneuf-sur-Loire  
Commune de FAY-AUX-LOGES

## AVIS DE LA MAIRIE

### RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES EN CAS DE CANICULE

La commune de FAY AUX LOGES procède au recensement des personnes particulièrement vulnérables aux vagues de chaleur.

Conformément à la loi du 30 juin 2004, une inscription sur le registre communal est possible pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes à partir de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes reconnues handicapées résidant seules à leur domicile.

Cette inscription permettra, en cas de déclenchement du Plan Canicule par le préfet, d'établir un lien avec les personnes qui seraient particulièrement isolées et de leur porter assistance si nécessaire.

L'inscription sur cette liste ne peut se faire qu'avec l'accord des personnes concernées, qui sont invitées à remplir (ou faire remplir par un proche identifié) un formulaire disponible en mairie ou sur le site de la commune.

Le Maire,  
Frédéric MURA.

